



CONGRES DU PARTI SOCIALISTE

(à Aubervilliers les 7 & 8 avril 2018)

CONTRIBUTION THEMATIQUE : DECENTRALISATION

L'enjeu particulier de ce Congrès – l'urgence de reconstruire notre Parti sur des fondations solides – nous impose de réinvestir pleinement les valeurs qui sont aux sources mêmes de notre engagement. Pour redonner envie aux militants et espoir aux citoyens, il ne s'agit plus de faire le catalogue des promesses. L'essentiel est de retrouver l'audace passée, celle de la transformation sociale, celle des réformes ambitieuses qui changent durablement le quotidien. La décentralisation est une d'entre elles. Il est aujourd'hui temps de reprendre ce chemin.

Trente-cinq ans après les lois de décentralisation impulsées par François Mitterrand, on mesure à quel point ce premier élan a profondément façonné l'image de notre pays en faisant émerger les collectivités locales. La décentralisation a permis à la diversité des territoires d'être reconnue, en libérant les initiatives locales et redonnant à la décision politique les vertus de la proximité.

L'œuvre décentralisatrice des socialistes engagée en 1982 a ainsi permis un renforcement de l'efficacité de l'action publique par une meilleure prise en compte des spécificités locales et des attentes des citoyens. L'entrée en responsabilité d'un puissant réseau d'élus locaux et la consécration d'une fonction publique territoriale performante ont également contribué à la consolidation des institutions républicaines. Mais l'apport décisif de la décentralisation demeure indéniablement le formidable souffle démocratique qui a alors dépoussiéré la France et ses territoires.

Bien plus que le simple perfectionnement administratif auquel elle est parfois ramenée, la décentralisation est le fruit d'un véritable projet politique dont l'ambition est l'émancipation du citoyen et sa pleine participation à la décision publique. La décentralisation a tout à la fois rapproché et multiplié les lieux de pouvoirs. Elle a permis l'accès aux responsabilités électives d'une nouvelle génération politique, portée par la volonté de changer la vie au plus près du terrain. La décentralisation a enfin favorisé l'éclosion de politiques innovantes partout sur le territoire, à travers le développement de services publics dans tous les domaines.

Si les bénéfices de la décentralisation sont aujourd'hui partagés par l'ensemble du monde politique – au moins publiquement –, souvenons-nous qu'il a fallu du courage et de la détermination au gouvernement Mauroy pour convaincre l'opinion et affronter l'opposition de droite. Le renforcement des libertés locales était alors présenté par le camp conservateur comme une mise en danger de l'unité républicaine. Pis, la décentralisation réveillait chez certains de vieilles craintes aristocratiques devant la dépossession des grands corps d'Etat, considérés comme seuls compétents, par le transfert de compétences aux collectivités ou la suppression de la tutelle.

C'est avec cette audace, celle d'une transformation sociale émancipatrice, qu'il nous faut aujourd'hui renouer.

Cette exigence est rendue d'autant plus nécessaire que notre pays fait désormais face à une menace de recentralisation. Suppression de la taxe d'habitation, dogme de la baisse des dépenses imposé aux collectivités, réduction du nombre de fonctionnaires, baisse brutale des contrats aidés, discours stigmatisant des élus locaux. Tout tend à affaiblir les moyens d'action et la légitimité des collectivités.

Prenons la mesure véritable de cette menace. Les collectivités ne sont pas uniquement des victimes collatérales d'une politique qui, résolument néolibérale, se donne les exigences du marché et des nantis pour boussole. Elles sont visées directement, prises pour cible pour ce qu'elles sont. Des espaces de libertés qui peuvent constituer autant de contre-pouvoirs aux visions de l'Etat central dans la vision qu'en a le Président de la République. Nous affirmons qu'il existe un projet délibéré tendant à affaiblir les territoires et leurs élus. C'est la revanche d'une technocratie jacobine qui n'a jamais complètement admis l'idée même de décentralisation et profite d'une conjonction de facteurs particulièrement favorables, au premier rang desquels l'absence d'expérience électorale locale du chef de l'Etat.

Cette menace, Gaston Defferre l'identifiait déjà lors de son discours de juillet 1981 à l'Assemblée nationale en désignant deux causes au retard qu'avait pris la France dans le domaine de la décentralisation :

« 1. La conviction que seuls ceux qui sont issus d'un certain milieu social, celui qui se transmet héréditairement le pouvoir économique, sont capables de gouverner la France quand ils ont reçu un certain type d'éducation et d'instruction qui les destinait à être supérieurs aux autres.
2. La défiance à l'égard des Français, et spécialement les provinciaux, la peur de leur confier des responsabilités importantes ».

Parce que la décentralisation est aujourd'hui au cœur de notre patrimoine politique, qu'elle est devenue consubstantielle de la République, nous devons éviter qu'elle ne sombre dans une crise de la quarantaine. Notre audace nouvelle doit répondre tant aux velléités centralisatrices qu'aux défis qui pèsent sur les collectivités.

A cet égard, il n'y a pas de place pour les solutions simplistes. Il faudra tout autant inventer un nouvel horizon et solder les difficultés actuelles. Mais ces efforts sont nécessaires pour affronter les défis du XXIème siècle. Nous affirmons en effet que la France a besoin d'aller plus loin dans la décentralisation. Face à la transition énergétique, à la révolution numérique ou encore à la montée des inégalités, les pouvoirs locaux nous paraissent les mieux à même de défendre nos valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

Nous identifions plusieurs grands chantiers sur lesquels les socialistes doivent être à l'offensive :

- Pour approfondir la décentralisation, il est temps d'aller au bout de la logique de la suppression de la tutelle. Au nom des libertés locales, nous proposons de mettre fin au régime archaïque et infantilisant du contrôle de légalité. En réservant ce dernier aux seuls marchés publics et grâce à la création d'un rescrit préfectoral, les collectivités comme les services préfectoraux pourront se consacrer à l'essentiel ;
- Les relations financières entre l'Etat et les collectivités méritent une loi d'orientation pluriannuelle propre aux collectivités. Cette programmation donnera de la lisibilité aux décideurs locaux comme au budget de l'Etat, pour que les engagements de ce dernier vis-à-vis des collectivités soient tenus. Il s'agit de respecter le principe d'autonomie financière, fiscale et de gestion des collectivités et garantir le soutien de l'Etat à l'investissement local, en particulier du bloc communal ;
- Des réformes financières majeures sont nécessaires, pour plus de justice entre les territoires : modernisation du système fiscal, la refonte des bases, la réforme de la DGF...

- Une plus grande prise en compte des spécificités locales, ainsi qu'une extension du pouvoir réglementaire des communes dans le strict domaine de leurs compétences, notamment pour le logement ou la construction.
- Au-delà de mesures spécifiques, il est essentiel d'entrer dans une nouvelle ère des relations entre Etat et collectivités territoriales. Faire enfin et pleinement confiance aux territoires ne signifie pas faire entrer le loup dans la bergerie mais entretenir une relation adulte. Les élus locaux y sont prêts, comme en témoigne les responsabilités qu'ils exercent déjà mais aussi leur coopération quotidienne avec tous leurs partenaires, dont l'Etat.
- Cette relation ne peut pas se payer de mots. Elle ne se limite pas non plus aux seuls sujets financiers. La République décentralisée doit associer les élus locaux et l'Etat à toutes les étapes de la décision publique. On peut citer la conception des normes, dont presque 400 000 pèsent sur les collectivités. L'effort de simplification n'aurait aucun sens s'il était imposé par l'Etat. En aval, la culture de l'évaluation des politiques publiques doit également faire son chemin. Ces méthodes sont autant de garanties d'une relation de confiance, dans laquelle les parties échangent en continu. Il ne s'agit nullement d'ignorer les désaccords ou de dépolitiser les grands choix publics, mais bien de poser des bases objectives et un cadre clair à un débat aujourd'hui trop aléatoire.

Les collectivités locales, et tout particulièrement les communes sont les piliers de la République décentralisée. Fortes du lien de proximité qu'elles entretiennent, elles sont tout à la fois le socle des services du quotidien (écoles, voirie, logement, etc.) et le premier lieu d'exercice de la citoyenneté. Elles constituent ainsi les pionnières et les gardiennes de la décentralisation.

Nous, maires socialistes, affirmons que la refondation de notre parti et le renforcement de notre démocratie passent par une relance de la décentralisation. Il ne s'agit pas seulement de contrer les visions technocratiques du pouvoir en place, il s'agit aujourd'hui de reprendre le flambeau porté par nos prédécesseurs en faveur d'une France qui offre à chacun de ses territoires les moyens de s'épanouir et d'inventer un avenir meilleur.

François REBSAMEN
Maire de Dijon
Président de la FNESR

André LAIGNEL
Maire d'Issoudun